

**FICHE DE L'ANNEXE 1 – FORMULAIRE DE DECLARATION DE SINISTRE DES PARTICULIERS**

A retourner à .....  
avant le .....  
Adresse .....

N°

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

Nom, Prénoms .....

Né(e) le .....  
à .....

Adresse de la résidence principale sinistrée .....

Code postal ..... Commune .....

N° de téléphone ..... Adresse e-mail .....

N° de sécurité sociale du demandeur ou équivalent : .....  
N° d'allocataire : .....

Nombre de personnes occupant le foyer .....

**SITUATION FINANCIER DU DEMANDEUR ET DES OCCUPANTS DU LOGEMENT SINISTRE**

<b>Ressources mensuelles (joindre preuves des ressources)</b>	<b>Charges mensuelles (joindre preuves des charges)</b>
Salaire : .....	Loyer : .....
Aide sociale : .....	Eau : .....
Pension de retraite : .....	E.D.F. : .....
Autres : .....	Crédits : .....
.....	Autres : .....
.....	.....
Total : .....	Total : .....

**A- DOMMAGES SUR L'EQUIPEMENT DE L'HABITATION – Cocher la case ou compléter la liste****ELECTROMENAGER**

- réfrigérateur  
 cuisinière  
 machine à laver le linge  
 autres :

- VETEMENTS  
 AUTRES

**MOBILIER**

- literie  
 tables, chaises

**Les justificatifs obligatoires à fournir :**

Les justificatifs démontrant la réalité des dommages subis : photos, constats d'huissiers...

Les justificatifs du coût du remplacement ou de réparation des biens endommagés ou détruits : factures et exceptionnellement devis...

**Sans justificatif suffisant, les demandes seront rejetées.**

**B- DOMMAGES SUR L'HABITATION****1- Situation du demandeur**

- Propriétaire  Locataire  Occupant à titre gratuit

**2- Situation de l'habitation**

- Résidence principale :  Oui  Non  Autres (à préciser) :  
Assurance habitation :  Oui  Non  
N° de contrat :

**3- Description précise des dégâts subis par la résidence principale :**


**Justificatifs à fournir s'agissant des dommages subis par une résidence principale**

- Justificatif de la propriété d bien : acte notarié, extrait cadastral, document fiscal ...  
 Justificatifs démontrant la réalité des dommages subis : photos, constats d'huissiers ...  
 Justificatifs du coût du remplacement ou de réparation des éléments de l'habitation endommagés ou détruits : factures et, exceptionnellement, devis...  
 Justificatifs relatif à la localisation de la résidence principale : plan de situation du bien ou extrait cadastral permettant de localiser le bien.  
 Justificatif de la situation du bien au regard du droit des sols : copie de l'autorisation de construire, extrait de document d'urbanisme ou de plan de prévention des risques localisant le bien, attestation de la mairie.



